

N/REF : 5/03/2026 11H39 C:000003 I:02599
V/REF : AC/C41597
V/Email reçu le Jeudi 05/03/2026 a 11H39

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RSD
IMMEUBLE : RESEDA - RSD
30, RUE DE PACE
.
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 21 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 30 RUE DE PACE - MONCHAL CHRISTELLE 07 83 80 37 17
ETAGE RDC - PORTE 01

MOTIF : SUITE PASSAGE ISERBA POUR REMPLACER ROBINET MACHINE A LAVER ET SUPPRIME
REDUCTEUR DE PRESSION : PLUS DE PRESSION DANS LE LOGEMENT

Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : ABSENCE DE RÉDUCTEUR DE PRESSION
AUTRE CONSTAT : LE PROBLEME PROVIENT DU CLAPET ANTI-POLLUTION
REMPLACEMENT CLAPET ANTI-POLLUTION (ACCORD ORAL GESTIONNAIRE)
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 11/03/26 a 10H19 M. M BRON

05/03 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL042-Rempl.clapet anti pollution	50	51,46	51,46
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	50	51,46	51,46
TOTAL H.T.				102,92
T.V.A. a 10,00%				10,29
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>113,21</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.